

4.5. Les échelons communautaires

Partant de ce qui est, Gaston Bardet déduit par observation directe des communautés urbaines, qu'à certain changement de volume correspond un changement de nature, un changement de fonction, qu'à certaines échelles correspondent certaines espèces. Ces observations limitées à la société française s'appliquent toutefois aux agglomérations en général.

Il distingue d'abord trois échelons qu'il appelle : patriarcal, domestique et paroissial. Ils seront, bien évidemment, différents de volume selon l'importance de l'agglomération envisagée, la plus ou moins grande densité de l'espace urbanisé ; mais ils ne seront pas directement proportionnels à l'importance des agglomérations.

- L'échelon patriarcal.

C'est le groupe élémentaire où les voisins s'assistent et s'entraident dans les travaux, les fêtes, les maladies, les deuils, les échanges de présents et de secours. La proximité n'est pas tout, il faut encore, sinon la solidarité absolue, du moins des relations de bon voisinage.

Il faut, enfin, dans la traduction plastique de cet échelon, un lieu élémentaire de réunion, parfois privé, parfois commun : avant-cour, jardin, lavoir où peut s'exercer une activité commune. C'est pourquoi ce groupe familial de voisinage, cet échelon patriarcal est une constante sociale proprement biologique.

- L'échelon domestique.

C'est très exactement la continuité des cheminements quotidiens qui fait la liaison entre les diverses maisons, les divers foyers. C'est pourquoi cet échelon s'épanouit autour des places fermées, des élargissements analogues aux places italiennes. Dans les structures nouvelles, ouvertes sur un jardin intérieur – que les futurs urbanistes traceront – ce sera toujours le cheminement piétonnier qui restera socialement formateur, mais il sera enveloppé et non enveloppant. A cet échelon, le lieu de rassemblement n'est plus un point, c'est l'alignement des boutiques tout entier.

Dans un échelon domestique, il n'y a généralement que du commerce quotidien, et parfois quelques commerçants de bourg égarés. Le commerce n'y est ainsi qu'une des formes de l'alternance des activités ; la commerçante y est une ménagère comme les autres et la cohésion de cet échelon en est renforcée.

Cet échelon, tissé par les cheminements vivriers ou les besoins les plus primaires, correspond à la solidarité nécessaire au jour le jour. L'échelon domestique n'est donc pas une addition d'échelons patriarcaux, c'est une autre constante sociale, d'ordre géo-économique. C'est, en fait, le premier élément proprement urbain.

- L'échelon paroissial.

Le quartier, le faubourg sont des unités administrativement reconnues, leurs habitants ne se contentent pas de lieux de réunion de plein air, issus de configurations hasardeuses. Ils possèdent ou réclament des monuments : église et/ou marché à eux.

Le monument public – dont la multiplication est le signe d'une haute civilisation – est l'organe qui caractérise cet échelon. Il est, soit générateur de quartier, soit expression postérieure de celui-ci. « Le monument crée le quartier, non seulement il lui donne son dispositif, sa vie, mais aussi sa physionomie ». L'édifice public, comme *organe de mouvement* exerce son attraction sur les rues avoisinantes ; comme *organe de développement*, il aide à former le quartier autour de lui. Enfin, comme *organe de structure* ou de distribution. Une fois qu'il est bâti, tout le quartier dépend de lui car il donne au quartier le reflet de sa vie intime.

Toutefois, ce n'est point l'échange vivrier ou matériel qui caractérise cet échelon ; il n'est pas simplement une communauté matérielle, il est surtout une communauté spirituelle. Une vie suffisamment fournie en éléments complémentaires pour avoir une intensité réelle. C'est pourquoi Gaston Bardet a baptisé cet échelon : l'échelon paroissial pour évoquer le rôle spirituel, le rôle solidarisant qu'y jouait la paroisse, il y a quelques siècles.

La détection de cet échelon, par les méthodes de topographie sociale mises au point par Gaston Bardet, est peut-être plus aisée que celle de nos échelons précédents, par suite de son importance : 500 à 1500 familles, et du monument qui le révèle.

Dans cet échelon, tout doit être fonction de la vie de l'enfant. Sa dimension est fixée par la distance maximum que peut fournir un enfant pré-adolescent pour aller à pied, de la maison la plus éloignée, à la crèche, à l'école et aux terrains de jeux annexes ; ces éléments d'éducation jouant, dans notre vie culturelle, le rôle de l'église et de son cloître, au Moyen-Age. Leur forme est déterminée par la nécessité de protéger l'école et les maisons du trafic routier, de ses dangers et de ses nuisances. C'est une enceinte de foyers autour d'un espace libre commun, munie d'éléments régénérateurs et, en particulier, d'un édifice social : maison commune, bien étudiée qui doit réunir toutes les fonctions élémentaires et immédiates.

C'est, en somme, un petit village, une petite paroisse qu'il faut créer, avec sa crèche, ses écoles, ses terrains de jeux, ses douches, sa buanderie, sa chapelle, ses salles de réunions communes, ses coopératives de consommation, voire quelques ateliers d'artisans, permettant à l'enfant d'observer le mariage de la main et de la matière.

- La Cité humaine.

Les trois premiers échelons, s'ajoutant les uns aux autres, ne font qu'augmenter l'intensité de la vie urbaine qui les solidarise, au détriment toutefois de leur autonomie propre. A leurs qualités propres s'ajoutent, d'étage en étage, des qualités nouvelles, caractéristiques du changement d'échelle, de structure, de destin.

Celles-ci ne risquent pas de faire disparaître les qualités antérieures des échelons les plus élémentaires, jusqu'à un certain volume, qui est celui de la Cité humaine contemporaine, celle qui réalise parfaitement le milieu favorable à l'épanouissement du bien vivre, ce qui est la fonction essentielle de la Cité.

Au-delà d'un certain point : une dizaine de milliers de familles, mais qui varie selon les conditions régionales et la culture, la croissance urbaine se châtie elle-même. L'optimum à retenir dépend du niveau de la culture et du niveau de la technique. Il faut donc en avoir une conception non pas statique mais dynamique. Pour un même niveau de civilisation tout dépend de la proportion des créateurs et des échanges actifs par rapport au reste de la population.

Le développement de la civilisation : culture et technique, conduit à de petites cités de vie communautaire intense. Ceci est vrai pour les communautés de voisinage agglomérées ; nous verrons que par un remarquable jeu de balance, dans le cas des communautés spatiales, la civilisation conduit à des fédérations de plus en plus vastes.

- La série des échelons.

Après avoir observé les quatre échelons :

- patriarcal, de l'ordre de 5 à 15 familles,
- domestique, de l'ordre de 50 à 150 familles,
- paroissial, de l'ordre de 500 à 1.500 familles

- et celui de la Cité, de l'ordre de 5.000 à 15.000 familles, Gaston Bardet en détermine deux autres : - l'échelon métropolitain régional, de l'ordre de 50 à 150.000 familles et - l'échelon métropolitain capitale, de l'ordre de 500.000 à 1.500.000 familles. Mais ces estimations n'impliquent nullement que ces échelons supérieurs (dans leur état présent) réalisent une fédération organique des échelons inférieurs, ainsi que l'analyse nous l'a montré au contraire jusqu'à la Cité.

En définitive on peut classer les espèces sociales que l'urbaniste devra traiter dans les six échelons suivants :

1^{er} échelon : le hameau, l'écart, la rangée ou la maison plurifamiliale.

2^{ème} échelon : le village, d'exploitation strictement rurale, l'ancien petit faubourg organique, l'îlot d'habitat collectif, la petite commune rurale ou le micro-pays.

3^{ème} échelon : le bourg, le village-centre (avec ses satellites), la paroisse, l'ancien quartier organique, l'unité de voisinage future ou le canton.

4^{ème} échelon : la cité humaine proprement dite, le pays rural ou l'arrondissement.

5^{ème} échelon : la métropole régionale ou le département.

6^{ème} échelon : la métropole capitale ou la région, en se rappelant toujours qu'il s'agit de bio-sociologie avec tout ce que cela signifie de souplesse et d'adaptation et non d'architecture, de pétrification.

Note : la population rurale des cantons correspond sensiblement à un fort échelon paroissial ; celle du « pays » correspond sensiblement à une cité ; le département correspond lui à une métropole régionale et la région correspond sensiblement à une métropole capitale avec ses écarts.

4.6. Les grandes lignes de la réforme démographique

En prenant comme base les études des échelons et des groupes de production, Gaston Bardet, expose alors les grandes lignes de la réforme démographique à entreprendre.

Dans la structure rurale : Favoriser le regroupement spontané des petits hameaux et villages autour de villages-centres et de centres coopératifs. Faire de ces villages-centres équipés, de véritables noyaux d'une nouvelle civilisation rurale. Faire du « pays » l'unité nouvelle d'équipement rural. Irriguer, par roulement, la campagne de tous les éléments qui justifient l'attraction urbaine (bibliobus, troupes théâtrales, cinémas ambulants, etc...).

Dans la structure urbaine : Donner au quartier la semi-autonomie nécessaire à sa constitution et à son développement. Favoriser la croissance des trop petites villes jusqu'à l'optimum de 10.000 familles. Créer, si nécessaire, de nouvelles cités de production du volume de l'optimum. Limiter la croissance des villes actuelles qui ont dépassé l'optimum, les faire essaimer, en faire le centre d'une ville-fédération.

Dégonfler et aérer les métropoles régionales en recréant dans leur sein des communautés autonomes n'excédant pas l'optimum et subdivisées en échelons ; enfin, promouvoir un type nouveau de métropole décentralisée, métropole en grappe ou ville-fédération.

Décentraliser au maximum à l'intérieur du territoire national, ce qui implique des mesures énergiques vis-à-vis des agglomérations monstrueuses et de certaines régions trop étendues et appliquer une politique effective d'équilibres régionaux.

Sur tout le territoire national : Ce programme de regroupement rural et de dissémination urbaine, ne peut être résolu sans poser comme base la décentralisation industrielle, administrative et culturelle à diverses échelles. Fournir à chaque échelon l'équipement social et spirituel – mobilier et immobilier – qui lui convient afin d'y permettre le développement de l'esprit communautaire correspondant à sa taille.

Etudier toute cette décentralisation, ou mieux, « recentralisation » - car il s'agit de retrouver de nombreux centres autour desquels doivent se structurer des communautés vivantes – dans le cadre des régions.

4.7. La géographie de l'esprit

Après avoir montré l'importance de la géographie, de la création volontaire de petits groupes en vue de la liberté, la justice, l'égalité dans la joie, Gaston Bardet précise qu'il ne voudrait pas que l'on puisse en conclure que le retour aux cadres traditionnels est le sens unique de l'évolution future. Ce retour à des cadres connus et éprouvés n'est qu'une reprise en vue d'une extension des associations personnelles et de la recréation de nouveaux cadres, sur de nouvelles bases. Le renforcement, la contraction des communautés de voisinage a pour but de faciliter l'extension, l'expansion des communautés territoriales.

Toutefois, la nécessité de vastes fédérations, comme les fédérations européennes, semble indiquer au préalable, un renforcement des petites nations et l'affirmation d'une structure régionaliste éprouvée dans les grandes nations.

Le danger de notre civilisation occidentale consiste surtout en son uniformisation. Elle tente à appliquer non seulement le même principe, mais les mêmes modes, les mêmes mœurs à des peuples bien différents. Elle va ainsi contre la foncière diversité humaine. C'est pourquoi Gaston Bardet pense qu'il faut voir dans le nationalisme des petits peuples et le mouvement régionaliste, un réflexe de défense contre une uniformisation erronée et nullement un obstacle à l'unité. Cette unité ne peut se faire que sur les principes fondamentaux de la Science et de la Morale, principes qui s'incarnent différemment en chaque peuple.

L'échelle de l'unité territoriale devient plus vaste au fur et à mesure que se diffuse l'esprit. Une sorte de voûte, faite d'images et de sons, entoure désormais la calotte terrestre et – sans s'évader de l'espace-temps comme l'esprit – permet des communions qui transcendent la géographie.

Il est probable que dans l'avenir, les éléments qualitatifs ne se regroupent plus entre des frontières nationales distinctes. L'Europe ne sera plus considérée comme formée d'une douzaine de nations, mais sans doute de centaines de régions, plus ou moins diversement fédérées et parmi lesquelles certaines présenteront une densité spirituelle qui semblera s'élever au-dessus du sol comme une colonne de lumière.

A l'intérieur de ces nouvelles grandes unités et par le jeu de balance que nous retrouvons sans cesse, de nouveaux petits groupes, de nouvelles cités surgiront comme des phares.

Cette nouvelle architecture de communauté, unissant les deux formes orientale et occidentale de l'humanisme, équilibrera ainsi notre besoin élémentaire de protection au sein de sociétés closes et d'aspiration vers les sociétés ouvertes, en attendant l'Unité humaine !

LIVRE CINQUIEME

Dans ce cinquième livre, Gaston Bardet fait l'histoire de l'urbanisme, depuis sa naissance et son évolution jusqu'à l'aménagement de l'espace. Il présente les cinq phases de cet aménagement, nécessaires pour générer des structures et des ambiances, urbaines et rurales, socialement saines et génératrices de communautés vivantes et interactives dans le cadre de la région. Il conclut cet ouvrage avec les grands principes qui caractérisent le Nouvel Urbanisme lequel – nous dit-il – doit être corporel, biologique et harmonieux.

5.1. De l'urbanisme à l'aménagement de l'espace

L'apparition de l'urbanisme parmi les sciences sociales, et d'urbanistes parmi les chercheurs, est la conséquence de problèmes neufs posés par des phénomènes dont nous ne connaissons guère d'exemples dans l'histoire. Mais ce n'est pas parce que cette science a retrouvé les structures fondamentales des groupements humains, qu'une forme nouvelle, un art urbain nouveau va pouvoir renaître.

La France a été la première à prendre la tête du mouvement urbanistique grâce aux considérables transformations de Paris opérées sous Napoléon Ier puis Napoléon III. En Angleterre, c'est l'initiative privée qui impulsa le mouvement en faveur de l'amélioration des logements populaires, en réaction contre la ville monstrueuse. Mais c'est à l'Allemagne que revient officiellement la première place en matière d'aménagement et d'extension des villes par le traitement méthodique des villes existantes et une politique foncière municipale ainsi que le traitement, avec un soin particulier, des quartiers excentriques où logeait une forte population ouvrière. Aux Etats-Unis, les réalisations sont le fait d'associations privées de commerçants, d'industriels et de « clubs » qui voient dans l'urbanisme une « bonne affaire » pour la Cité. Son apport principal consiste en la réalisation de vastes systèmes de parcs réunissant les réserves boisées, les parcs et les jardins intérieurs à la ville au moyen de rubans de verdure.

C'est au célèbre *Congrès de Londres*, en 1910, où se trouvent réunis les grands pionniers de l'urbanisme, qu'apparaît pour la première fois le mot « urbanisme ». C'est cette même année qu'en France fut proposé que toute ville de plus de 10.000 habitants fasse l'objet d'un plan d'extension et d'embellissement.

En 1903, en France, Marcel Poète avait créé le *Cours d'Introduction à l'Histoire de Paris* qui fut le germe de l'enseignement de l'urbanisme en France. En 1918 apparaît l'*Ecole Pratique d'Etudes Urbaine et de d'Administration municipale* et en 1924, l'*Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris*. En 1938, devant l'indifférence officielle montrée pour l'enseignement pratique, Gaston Bardet ouvrit un atelier libre qui forma de nombreux élèves, qui occupèrent par la suite des postes importants dans le domaine de l'urbanisme.

En 1919, c'est la naissance de la première revue française spécialisée : « La Vie Urbaine » dirigée par Marcel Poète. Puis, en 1932 la revue « Urbanisme » et en 1936 l'éphémère « Paris et la Région Capitale », dirigée par Gaston Bardet.

Le Congrès de Paris de 1937 sur « l'Aménagement régional et national » concernait essentiellement l'aménagement de l'usage du terrain. Toutefois, Raymond Unwin éleva le débat à son véritable niveau en disant : « l'aménagement de l'espace doit contribuer à créer des valeurs nouvelles, par une coopération échelonnée entre les diverses unités et ce, depuis la personne jusqu'au globe entier ». De son côté, l'architecte suisse Amin Meili déclarait : « la

campagne, la ville et le village constituent le tissu cellulaire qui enferme les existences humaines. Or, l'expérience enseigne qu'il existe un optimum d'espace. Le bonheur des hommes et le travail qu'ils fournissent sont essentiellement influencés par leur ambiance. Aussi bien envisageons-nous l'aménagement du « milieu » (au sens le plus général du terme) comme partie intégrante du programme de planisme qui est, pour l'avenir, d'une nécessité absolue... ».

Né du désir d'améliorer le logement ouvrier et désignant d'abord une simple discipline d'aménagement des cités, l'urbanisme a été étendu successivement à l'aménagement des régions et des villages puis à la nation toute entière. Présentement, l'urbanisme désigne donc l'aménagement du sol à toutes les échelles, l'étude de toutes les formes de localisations humaines sur la terre. Parti de l'organisation des groupes denses, il a dû s'étendre à toute « l'économie territoriale ».

La définition de l'urbanisme qu'en donnait le dictionnaire de l'Académie Française : « Art de construire, de transformer et d'aménager les villes au mieux de la commodité suivant les règles de l'esthétique et de l'hygiène » est très près du stupide triangle : hygiène, beauté, confort officiellement enseigné à l'époque, qui ne visait que la commodité et non l'épanouissement complet de l'homme. A ces trois facteurs, Gaston Bardet en ajouta deux autres, présentant ainsi les cinq grands problèmes qui se posent à l'urbaniste, dans l'ordre hiérarchique suivant : - Problèmes de circulation,

- Problèmes d'hygiène,
- Problèmes économiques et sociaux
- Problèmes d'esthétique,
- Problèmes intellectuels et spirituels.

permettant une définition beaucoup plus ample de l'urbanisme qui « est, à la fois, une science, un art et une philosophie ; une science qui s'attache à la connaissance des choses, étudie méthodiquement les faits, recherche les causes premières, puis, après un travail rigoureux d'analyse, essaie, en des synthèses successives, de déterminer, sinon des lois, du moins des principes directeurs ; sur cette base peut s'ériger un Art appliqué qui passe à l'action, à la création de synthèses nouvelles, matérialisant par un jeu de vides et de pleins les volumes où se répartissent les groupes sociaux ; mais l'application de cet art, après l'analyse scientifique, nécessite un double choix : choix des éléments à soigner, modifier, susciter ; choix des méthodes à appliquer - ce double choix impliquant la détermination des valeurs humaines, c'est, par essence, une philosophie. La connaissance impassible, la création enthousiaste et le choix des valeurs sont les trois aspects nécessaires du faisceau de disciplines que symbolise l'urbanisme ».

En ce qui concerne l'aménagement de l'espace, Gaston Bardet considère « - pour l'instant et à notre échelle - il ne peut y avoir en fait que des méthodes d'aménagement régional ».

5.2. Les cinq phases de l'aménagement de l'espace.

Gaston Bardet poursuit : « il n'y a pas une science mais une politique de l'urbanisme national. Il ne peut y avoir qu'une science de l'aménagement régional. Ce sont les régions qui, par leurs fédérations successives, formeront les nations, puis les plus vastes confédérations, grands espaces ou continents ». Le Plan national d'urbanisme qu'il a maintes fois exposé, n'est qu'un retour à des équilibres régionaux. C'est à l'échelle de la région - qui fait éclore la ville, comme une fleur géante dans la campagne - que doit s'étudier l'aménagement de l'espace.

Tout aménagement spatial peut se diviser en cinq phases principales :

A – les Enquêtes et les Analyses,

B – l'évaluation critique des besoins et des activités déterminant le Programme-but.

C – la Synthèse, ou composition du Plan directeur proprement dit,

D – le Programme-moyen ou Programme d'application et l'Ordre d'urgence.

E – l'Application éducative et les Mises au point.

Examinons chacune de ces phases.

A – Les Enquêtes et Analyses.

Toute la valeur du Plan ou du Programme dépend de l'analyse des structures et des fonctions urbaines et régionales, autrement dit de l'enquête préalable, jamais assez approfondie, jamais assez subtile et dans laquelle la topographie sociale joue un rôle primordial. Cette enquête doit porter sur les principaux points suivants : 1) le cadre anthropo-géographique. 2) le site. 3) les hommes. 4) l'évolution des tâches agglomérées. 5) l'équipement des échelons et le zoning des fonctions. 6) l'éducation et les loisirs. 7) l'esthétique et les volumes sociaux. 8) l'activité économique-sociale. 9) la santé et l'hygiène. 10) les voies et transports.

L'essentiel est d'arriver, après tamisages successifs et coups de sonde répétés, à obtenir une vision réellement synthétique du sujet mis en observation.

L'enquête, autrement dit la recherche et la réunion des témoignages permettant un diagnostic sûr, peut se décomposer en trois enquêtes superposées : bibliographique, personnelle et monographique.

1) – l'enquête bibliographique comporte le dépouillement des ouvrages antérieurs, archives, etc...se rapportant au sujet et permettant d'établir son évolution dans le temps.

2) – l'enquête personnelle est ainsi appelée parce qu'elle doit être faite en personne et qu'elle s'adresse à des personnes.

3) – l'enquête monographique, ou description de chaque zone, de chaque groupe, de chaque fait particulier présentant une individualité distincte. Elle présuppose la délimitation de chaque zone, de chaque groupe distinct ce qui nécessite au préalable l'établissement de cartogrammes qui fournissent l'image des variations d'intensité des phénomènes suivant le lieu.

A ces trois enquêtes classiques, Gaston Bardet en ajoute une quatrième, *l'enquête par corps*. Elle concerne les « groupes constitutifs de la ville ou de la région, les groupes locaux ou associatifs qui déterminent, à leur échelle et par écrit, leurs besoins ; que les quartiers et les sociétés voisines se connaissant mutuellement, estiment entre eux leurs besoins communs de chacun et les besoins communs de l'ensemble ».

B – L'évaluation critique des besoins et des activités.

Le planning suppose une révision des valeurs d'actualité, des engouements, des modes ou des résidus des systèmes caducs, pour ne conserver comme base certaine, que les grandes constantes climatiques, géologiques, géographiques, psychologiques, métaphysiques et les constantes sociales provenant de l'échelle des différentes communautés organiques, détectées antérieurement. L'essentiel est de partir d'une échelle des valeurs répondant aux relations réelles.

Cette évaluation critique des besoins repose sur trois facteurs : les directives du Plan national d'aménagement, les desiderata de l'enquête par corps, enfin la culture personnelle de l'urbaniste.

Cette évaluation permet de déterminer les grandes lignes du *Programme-but*. Que désire-t-on atteindre ? Le Plan essaiera de matérialiser cette volonté sur le sol. Puis le *Programme-moyen* fixera les méthodes à employer, les moyens d'application, les réalisations prévues et le déroulement souhaitable des opérations.

C - La synthèse ou composition du Plan directeur.

Les deux premières phases mettaient en œuvre principalement l'esprit scientifique et philosophique de l'urbaniste. La troisième phase réclame l'intuition et l'imagination créatrice.

Puis apparaît le Plan proprement dit. Il ne s'agit point d'une mosaïque de conceptions diverses, mais d'une orchestration de partitions souvent fort discordantes au départ. L'intuition et la raison règnent alternativement en maîtresses. Il s'agit d'un art qui vise à combiner soit *des activités sur des surfaces*, soit *des surfaces au milieu d'activités*, de peindre l'homme et le sol dans leurs interrelations et interactions multiples. *C'est un art de stratégie beaucoup plus qu'un art de maçon*. Un art de distribution d'activités, c'est-à-dire d'hommes sur des surfaces. Cette composition économique-sociale – qui, à grande échelle, sera traduite par les exécutants ingénieurs, architectes, jardiniers- n'en est qu'à ses premiers balbutiements. Elle devra s'apprendre sur le terrain.

Pour qu'un planning territorial ne reste pas une carte géologique, il faut qu'il traduise autre chose qu'un état purement statique, c'est-à-dire, une foule en action, ce qui nécessitera une conjonction étroite entre les organismes techniques d'exécution et les organismes administratifs et politiques de direction.

Pratiquement, dans la composition du Plan, la difficulté majeure pour l'urbaniste consiste à passer du régime du zoning, auquel les règlements l'ont habitué, au régime des échelons. De l'analyse sociale surgira le besoin de créer une structure plastico-sociale affirmée où la topographie sociale se révélera créatrice.

D – Les programmes d'application et l'ordre d'urgence.

Enquête, évaluation critique et plan proprement dit n'apparaissent que comme des opérations préliminaires. C'est l'application du plan, constante et continue, qui constitue effectivement le planning.

Tout plan – qui n'est qu'entrelacs et taches de couleur – n'a de valeur qu'accompagné de son programme d'application qui doit, d'une part, être un programme de réalisations collectives et, de l'autre, indiquer l'évolution souhaitable de chaque surface-activité.

Un programme d'aménagement devra donc comporter deux parties complémentaires mais hiérarchisées, la première visant l'urbanisme actif : l'équipement proprement dit, la seconde, l'urbanisme passif ou discipline de l'initiative privée. En outre, pour établir ce programme, chaque agglomération devra être, avant toute chose, divisée en échelons. C'est dans chaque échelon – principalement d'ordre domestique et paroissial – que se poseront et se résoudront, de bas en haut, les problèmes restant tous à taille humaine.

Gaston Bardet considère qu'il est nécessaire de *repandre la question du zoning par la base* en ne mélangeant plus les unités sociales et les règles d'hygiène, la densité et l'esthétique. Et en veillant à ce que le *zoning d'activité* n'engendre pas un *zoning territorial* basé sur la richesse.

En résumé, le zoning, c'est-à-dire, la division officielle en zones, secteurs et alignements, n'est *qu'une division administrative, sans échelle, un pur classement en vue d'un contrôle simple des autorisations de bâtir*. Un pur classement visant à l'uniformité et détruisant l'unité. Ce zoning administratif devra donc laisser le pas aux quartiers, aux échelons : réalités sociales. Ceci sera facilité par de nouveaux modes d'implantation des maisons, dans le sein d'îlots ou d'unités plus vastes, plastiques et sociales à la fois : les unités

de voisinage. Le zoning, conception formelle et géométrique, devra se subordonner aux échelons exprimant l'être urbain ; fédération de communautés organiques.

Une réforme totale du programme d'aménagement devra donc comporter deux parties bien distinctes visant, la première : l'urbanisme actif ; la seconde, l'urbanisme passif.

- 1) - **l'urbanisme actif** : programme d'équipement de la ville : services et espaces libres publics.
- 2) - **l'urbanisme passif** : règlements différentiels concernant l'utilisation du sol et la disposition de constructions privées.

Il faut insister sur toutes les possibilités de coopération et ne jamais concevoir d'actions individuelles isolées qui ne puissent servir au bien commun, en commençant par les voisins. Le règlement, volontairement dur, contre toute tentative d'exploitation du bien commun à des fins privées, doit conduire à une politique de bon voisinage qui est à la base de toute communauté humaine.

Un ordre d'urgence par étape doit être établi en vue de la réalisation de l'équipement, des activités nouvelles à développer, ou des séquelles à effacer. Cet ordre d'urgence s'avère très délicat par suite des interactions du milieu extérieur, mais plus encore peut-être par suite des cloisons existantes entre tous les services et des mauvaises méthodes de financement. Il est bien évident, qu'un organisme : ville, région ou quartier ne pourra satisfaire ses besoins s'il ne possède pas pour ceux-ci un budget autonome, s'il n'a pas une direction représentant les groupements intéressés, capables de poursuivre des buts lointains, s'il ne constitue pas effectivement un « corps » organique en face des autres corps constitutifs plus ou moins puissants, plus ou moins sclérosés.

L'enquête, l'évaluation critique, l'expression des besoins réels sont indispensables si on veut avoir des plans réalisables, mais faut-il encore que ceux-ci se réalisent. Ceci n'est possible, en tous domaines, que si les intéressés sont eux-mêmes en mesure de coordonner les activités qui les régissent et de répartir les fonds qui leur sont nécessaires.

E - l'application éducative et les mises au point.

Cette dernière phase consiste à faire intégrer progressivement le plan dans les formes caduques actuelles, à le substituer aux routines et au laisser-aller.

Un plan d'aménagement est un dossier toujours en instance. Les aménagements dans chaque échelon devront partir du bas, de l'intérieur et non de règles trop extérieures, en vue d'épouser la complexité de la vie. Il ne peut être que le couronnement de deux stades préparatoires : le plan économique et le plan directeur. Le plan économique fixant, entre certains minima et maxima, la valeur des terrains par zone pour éviter toute spéculation, doit précéder tout aménagement.

Le plan économique étant établi, l'urbaniste va pouvoir passer au plan directeur, lequel va déterminer les communautés territoriales, l'équipement de chacune de ces communautés, les tracés majeurs et les prévisions des grands services publics.

Ce plan directeur, comme son nom l'indique, ne peut être qu'une armature évitant les grosses erreurs et fixant les surfaces-activités, les principales localisations, les terrains et espaces libres réservés. Il sera déclaré d'utilité publique sans plus attendre. Cette nouvelle fixation, d'ordre social cette fois, n'est pas non plus immuable. Elle aura pour but de provoquer de nouvelles applications de détail, de

nouvelles mises au point, des propositions de réalisations de la part de l'initiative privée, pour les édifices semi-publics, en particulier.

Mais une fois les plan économique et directeur définis, l'initiative doit venir de la vie urbaine elle-même, de ses représentants agissants : industriels et commerçants, propriétaires ou entrepreneurs. La spéculation même, dans ce qu'elle a de constructif et rendue incapable de détourner le bien commun à son profit, est à utiliser. En somme, c'est l'initiative privée, stimulée et guidée, qui doit aider à passer du plan directeur au plan d'aménagement proprement dit.

En fait, les vrais plans sont surtout des instruments d'éducation pour l'initiative privée, les organismes publics et semi-publics et les agents d'exécution qui devront les mettre en œuvre. Ces plans ne peuvent espérer se réaliser si - après avoir forcé les communautés à exprimer leurs besoins - ils n'éveillent pas leur imagination, s'ils ne mettent à jour des tendances en puissance.

En résumé, les conditions de réalisation d'un aménagement de l'espace sont une totale soumission de l'auteur à l'objet, une grande hauteur de vue, une égale dose de bon sens et d'intuition, et le sens du devenir.

Quels sont donc les grands principes qui permettent de caractériser le Nouvel Urbanisme décrit dans cet ouvrage? Quelles sont les directives maîtresses qui permettent dans chaque cas particulier d'œuvrer dans le bon sens? On peut les résumer en trois mots : *le Nouvel Urbanisme doit être corporel, biologique et harmonieux*. Principes directeurs d'une fécondité surprenante pour qui sait en recueillir les fruits. Cette subdivision est d'ordre purement didactique car il n'y a pas de séparation possible. Les trois directions maîtresses sont un seul et même acte dans tous les gestes de l'urbaniste.

5.3. L'urbanisme corporel

Contre la dictature des abstraits qui a conduit à un monde inhumain, le Nouvel Urbanisme, comme le Nouvel Humanisme, doit retrouver le réel, être incarné. Il doit prendre corps et s'insérer dans des corps.

Résumons ce qu'en dit Gaston Bardet. Il cite Bergson : « c'est pour des sociétés simples et closes que la structure morale originelle et fondamentale de l'homme est faite ». « Ce n'est pas en élargissant la cité qu'on arrive à l'humanité, ce n'est pas par simple amplification qu'on passe d'une société close à une société ouverte », mais par des bonds successifs.

Partout l'homme cherche à reformer de petites sociétés au milieu des grandes et à s'y ériger en privilégié, car il a besoin d'être le petit soleil d'un microcosme, il a besoin de l'estime des autres et il ne peut être connu, donc admiré, aimé, que dans un petit cadre. Or, le drame social de l'époque actuelle vient de ce que l'on a tenté d'obtenir de grandes sociétés ouvertes en amplifiant, en gonflant, en faisant éclater les anciennes sociétés closes, ce qui les a détruites, au lieu d'avoir cherché à les former par une série de fédérations de sociétés structurées gardant taille humaine.

L'homme a besoin de la joie pour savoir si sa destination est atteinte. Pour permettre à chacun d'avoir sa part de joie, il faut en multiplier les possibilités, donc les

petits cadres où les plus humbles qualités apparaissent en pleine lumière. Les petits cadres sont pour les hommes ce que la Terre était pour Antée, ils leur servent à prendre leur essor pour les fédérations successives des groupements humains. Il nous faut sentir cette pulsion qui va des proches (le plus proche étant nous-même) à l'infini.

Gaston Bardet rappelle que ses topographies sociales l'ont conduit à déceler des groupements d'échelle sensiblement constante et qu'avant toute esquisse, l'urbaniste a besoin d'établir *une enquête par corps* : familiaux, locaux ou professionnels, de voisinage ou d'activité, afin de susciter *l'estimation commune* entre les groupes constitutifs de la ville et de la région, les besoins privés de chacun et les besoins communs de l'ensemble - chacun de ces groupes étant parfaitement habilité à reconnaître les problèmes à son échelle. Mais sachant que le bien commun du tout est au-dessus de celui de la partie, il est essentiel de n'orienter fermement chaque groupement que là où il est humainement impossible de ne pas lui laisser sa propre direction. C'est une question d'échelle.

Aux méthodes *uniformisantes* du zoning doivent se substituer des méthodes *unifiantes* par échelons, l'équipement public et semi-public doit se faire échelon par échelon, corps par corps. Ce sont avant tout les lieux de réunion qui caractérisent et unifient les échelons. Seule une floraison de centres sociaux - de plus en plus indispensables au fur et à mesure que les masses accéderont à la culture - permettra de structurer les tissus urbains, de recréer des quartiers vivants où les individus pourront équilibrer leurs activités complémentaires. Quant à la structure rurale, elle doit reprendre vie par regroupement autour des villages-centres et des chefs-lieux.

Sous quelque angle que nous abordions le Nouvel Urbanisme, nous retombons sur l'affirmation de corps organisés et fédérés. Les plans et programmes qui résulteront de cette méthode d'affirmation et de renforcement des corps existants - fruits d'un consensus et d'une autorité réelle ne se manifestant qu'aux échelles où elle doit se manifester - seront donc *réalisables*.

Mais pour qu'un plan réalisable se réalise il faut que les groupements qui y sont intéressés y soient réellement attachés et en assument la direction. Il est donc indispensable que des associations syndicales de propriétaires soient constituées pour chaque opération d'ensemble et qu'on leur fournisse l'autonomie la plus complète possible en les dotant de techniciens avertis, d'un contrôle intelligent et souple et, enfin, de crédits spécialement affectés.

Les associations syndicales de propriétaires, l'expropriation par zones coïncidant avec les échelons territoriaux, l'utilisation des plus-values aux œuvres d'équipement social, permettront un financement effectif d'opérations visibles par la compensation. Regroupés, re-centralisés suivant leur état organique, les échelons détectés par l'enquête par corps doivent donc vivre, se renforcer pour l'exécution des améliorations qui leur sont personnelles. Le sentiment de communauté se fera jour éliminant ainsi tout individualisme.

5.4. L'urbanisme biologique

C'est, en effet, le propre de la chose organique que la partie implique le tout, qu'il y a par suite une dépendance entre la forme et la grandeur, ce qui conduit à la recherche des optima comme étudié précédemment.

L'histoire nous montre une création continue de corps organifiés à la manière des êtres vivants, c'est-à-dire *organisés de l'intérieur*, par agrégation volontaire. Cette formation ne rencontrait point d'obstacles lorsque l'homme était immergé dans la nature, lorsque sa technique ne l'assujettissait point. Mais actuellement, l'homme s'est laissé dominer par la technique, qui l'entraîne à une vitesse et à des modes de vie destructeurs des formations naturelles. Nous ne retrouverons des organisations organiques que lorsque nous saurons dominer notre technique, c'est-à-dire, la faire servir à l'épanouissement des êtres vivants et de l'homme en particulier.

Il n'est pas en notre pouvoir de créer une vie organique, par contre nous sommes outillés pour provoquer la création de la vie sociale. Nous pouvons, en rapprochant des individus dans des cadres appropriés, en les mettant en contact dans des conditions favorables et en remettant le levain évangélique dans la pâte humaine, faire jaillir la flamme communautaire. Mais dès qu'il s'agit de groupements importants, n'oublions pas que nous ne pouvons, dès lors, que fédérer - le moins maladroitement possible - des organismes sociaux déjà existants, des corps préexistants, et c'est en cela qu'urbanisme biologique et urbanisme corporel se rejoignent.

Quels sont les obstacles à cet ordre « biotechnique » ? Le tout premier est celui que dénonce Lewis Mumford : « Plus les énergies d'une communauté s'immobilisent dans des structures matérielles massives, moins elle est prête à s'ajuster aux nouveaux besoins et à profiter de nouvelles possibilités ». Et Gaston Bardet précise : « Il s'ensuit qu'il faut examiner attentivement chaque proposition visant à élaborer le cadre matériel de la communauté. Il faut discuter les conséquences sociales des moyens mécaniques proposés, prévoir les possibilités d'un équipement mécanique *plus simple et plus léger, décentralisé plutôt que centralisé, petit plutôt que grand* ».

Ces principes sont directement opposés au capitalisme historique dont « les profits découlent de la production et de la vente des utilités mécaniques : plus c'est grand, plus c'est nombreux, plus c'est profitable ».

Du point de vue biologique, nos villes sont contraires à l'ordre et leurs déficits paralysants font obstacle à une méthode souple qui permette de traiter les situations neuves par des structures appropriées. Un des plus grands avantages de la petite cité sur la métropole réside dans le fait qu'elle ne chancelle pas sous le poids des capitaux enfouis en aménagements non productifs. L'économie qui consiste à *construire léger* ne repose pas simplement sur un investissement moins élevé, sa supériorité tient à ce qu'elle *permet de profiter des améliorations futures*.

« La charge écrasante de moyens mécaniques qui existe actuellement dans l'habitation, le gratte-ciel et la ville, particulièrement sensible dans la ville américaine, est un symptôme de notre incapacité de penser et d'agir suivant une vue d'ensemble » déclare Mumford. *La machine est devenue un monument*, la 'mécanolâtrie' une religion. Nous devons la rejeter sous ses formes actuelles qui visent à étouffer la vie.

Aussi la reconstruction de nos cités ne consiste-t-elle pas à ériger des coquilles, mais à recréer des milieux vivants, des corps organiques capables de circulation et de renouvellement dans chacun de leurs organes, membres et tissus. Le mur d'enceinte qui symbolisait jadis la fonction protectrice de la ville doit être remplacé par une ceinture agricole. Pour les créatures vivantes, la seule protection réelle vient de la croissance, du renouvellement, de la reproduction : processus opposé à la pétrification.

Toutefois, dit Gaston Bardet, de graves erreurs d'interprétation sont à craindre, surtout aux Etats-Unis où le nomadisme actuel, héritage des pionniers, conduit à un goût pour les changements accélérés et à une dégradation générale qui mène fort loin. Le renouvellement n'implique pas le remplacement à bref délai d'une coquille par une autre, comme on change d'auto par exemple, mais, tout au contraire, l'élaboration de coquilles de base permettant *le renouvellement de l'être vivant*, de coquilles qui n'empêchent pas l'épanouissement de celui-ci, le développement de ses besoins au fur et à mesure de leur apparition. Ceci implique la découverte de constantes architecturales qui n'auront pas à être renouvelées (parce que caduques) de génération en génération. *Découvrir et établir ces constantes est le but même de l'urbanisme moderne.*

Le nouveau signifie concevoir des constructions en matériaux tels et suivant des techniques telles qu'elles pourront être aisément transformées au rythme des générations, secteur par secteur, structure par structure et même environnement par environnement.

Un point essentiel est que l'urbanisme biologique doit évoluer à l'allure des êtres vivants - rythme des générations - et non suivant un processus de changements perpétuels accélérés. Quel frein trouverons-nous aux changements immobiliers accélérés par la mode et la spéculation ?

Le plus grave est que l'homme, dans l'incapacité de modifier la vitesse de sa pensée, liée au cerveau, sa vitesse d'assimilation intellectuelle - qui reste biologique - n'a trouvé d'autre expédient que d'adapter sa vie intellectuelle au rythme de la vie mécanique.

Un urbanisme ramenant la vie et la pensée à son rythme propre, a des conséquences psychologiques considérables.

En résumé, on voit que l'urbanisme biologique - qui n'est qu'une phase préparatoire à un urbanisme spirituel - entraîne à une conception nouvelle du tissu urbain, des métropoles et des constellations rurales urbaines. Il conduit à des micro groupements légers, hiérarchisés dans des villes en grappes ou s'effectuera la symbiose des vies urbaine et rurale.

5.5. L'urbanisme harmonieux

Nous sommes au début d'une ère particulièrement intense, particulièrement tendue, et qui vise à satisfaire dans un équilibre dynamique les deux grandes tendances qui guident l'homme depuis le message chrétien : aspiration à l'unité humaine et épanouissement de la personne dans sa liberté créatrice.

Lorsqu'on relève ainsi des efforts du même ordre, aux deux bouts de l'échelle de l'humanité, on peut être assuré qu'on les rencontre tout le long des maillons intermédiaires. Et c'est pourquoi, sur des plans moins vastes et moins profonds, nous trouvons la synthèse à chaque angle du Nouvel Urbanisme.

N'est-il pas symptomatique que l'art urbain considéré, il y a vingt ans encore, comme destiné à améliorer le cadre extérieur de la vie, comme voué aux « changements extérieurs », au même titre que la vie mécanique, apparaisse aujourd'hui comme l'instrument le plus agissant pour permettre, voire provoquer par stimuli visuels, les changements intérieurs, sans lesquels aucune vie sociale, aucun bonheur terrestre n'est possible ?

Réaliser la synthèse des besoins du corps et des aspirations de l'esprit, tel est le premier point du Nouvel Urbanisme, ce qui implique satisfaire aux nécessités élémentaires du confort, sans lesquelles il ne peut y avoir aucune spiritualité pour la moyenne des individus. Faut-il rappeler qu'il n'est réalisable que si l'on érige *des structures qui permettent une alternance de confort et de solitude*, que l'excès de l'un comme de l'autre est un défaut que l'éducation complète de l'homme nécessite les deux, que l'homme social et l'homme personnel doivent s'équilibrer harmonieusement et non point se livrer une lutte sans merci sous les noms fameux d'individualisme et de collectivisme ? C'est par le biais des communautés territoriales, à toutes les échelles, qu'on arrive à la synthèse désirable.

Depuis Ebenezer Howard - couronnant une longue lignée d'utopistes - on cherchait à résoudre *l'opposition entre la ville et la campagne* au moyen de cités nouvelles, de colonies construites de toutes pièces dont le type est la « Garden City ». C'était insuffisant. Maintenant on a compris que - dans nos vieux pays - la Cité-jardin, sous forme de colonies entièrement neuves, ne peut être qu'exceptionnelle. On ne cherche plus à construire *ex abrupto* mais à utiliser la structure urbaine existante en y introduisant l'espace libre et les facteurs qui assurent la vitalité de la campagne, et d'autre part, à féconder la structure rurale par des noyaux de civilisation urbaine. Cette recherche d'unité a conduit à *concilier les exigences de la circulation mécanique et de la vie piétonnière*. On a, tout d'abord, cherché à différencier les voies empruntées, puis les Américains sont arrivés au principe du « neighborhood unit », cerné par la circulation mécanique et à l'intérieur duquel peuvent s'épanouir, en toute quiétude, les vies enfantine, familiale et de quartier. Depuis, les Anglais ont généralisé cette formule à tous les cas sous le nom de « precinct ».

La place qui, depuis l'Antiquité, était un élément principal de l'organisation urbaine, avait perdu toute prééminence à l'avènement du Machinisme. Le carrefour lui avait succédé : carrefour à giration d'Hénard ou trèfle américain.

L'opposition entre place et carrefour semblait irréductible. Mais celle-ci a été résolue par l'application du système des « precincts » : ensemble constituant un immense carrefour dont le centre est occupé par la vie piétonnière, et une circulation locale, à vitesse réduite, rendant la vie de porte à porte humainement possible, et autour desquels la circulation mécanique continue sa ronde infernale. Cette synthèse de la place-carrefour couronne dignement celle des circulations mécanique et piétonnière dans les quartiers.

Enfin, *le zoning social* - créateur de lutte des classes - celui qui avait conduit à séparer les individus selon la forme et l'importance de leur habitat (donc suivant leurs moyens matériels), se voit frappé à mort. Avons-nous lutté pour cela ! nous dit Gaston Bardet. Il n'est plus question d'opposer le gratte-ciel et la cité-jardin, plus question de créer des zones trop denses d'habitations collectives et d'immenses banlieues de pavillons, plus question de réserver le centre urbain aux célibataires et la périphérie aux familles. Dans les unités de voisinage, dans les quartiers, on doit prévoir un complexe d'habitat familial et d'habitat collectif soigneusement adapté aux besoins du logement.

Il n'est plus question d'opposer le gratte-ciel et la cité-jardin horizontale qui symbolisaient (pour les journalistes) les théories en présence. Le gratte-ciel se justifie pour les bureaux, les studios, les effets plastiques des monuments publics dans certaines conditions d'environnement. La cité-jardin ou le quartier-jardin doivent

contenir, outre les maisons isolées, des maisons en bandes, des maisons plurifamiliales, des maisons collectives, toute une gamme de possibilités qui va des « garden apartments » américains aux « palazzine » italiennes.

En esthétique urbaine, plus de régionalisme naïf d'une part ou de cages à lapins d'autre part. Si la Science est internationale, l'Art est local. Les artistes savent maintenant faire entrer l'air et la lumière, équiper avec le confort optimum, tout en s'exprimant librement dans le cadre à l'intérieur duquel ils s'insèrent.

L'Art urbain dont nous avons vu la mission propre : réaliser la synthèse du changeant et du permanent dans des cadres durables et nécessaires à l'équilibre de nos facultés, doit ériger des cadres permettant la sociabilité et l'épanouissement mutuel de la personne et de la communauté. Ainsi, la Cité Harmonieuse, plus que toute autre, permettra l'éclosion *du supplément d'âme* que réclamait Bergson pour dominer et diriger notre corps « démesurément grandi »...

L'urbaniste est un appeleur d'âme.